



Abus de confiance et escroquerie

Par **ribeiro pereira**, le **31/01/2010** à **13:31**

Bonjour,

J'ai, à l'époque de ma séparation, demandé à une amie de faire verser mon salaire et congé payés sur un compte à son nom. Il y a un mois, je me suis aperçu que cette amie ne m'a pas restitué la totalité de mes montants d'où je me permets de poser la question suivante : que puis-je faire car pour moi cela reste un abus de confiance ?

J'ai en ma possession tous les documents qui prouvent que mes avoirs ont bien été versés sur le compte de mon amie et qu'elle les a bien touchés.

Merci à vous pour l'aide que vous pourrez m'apporter.

Bien à vous,

paulo.